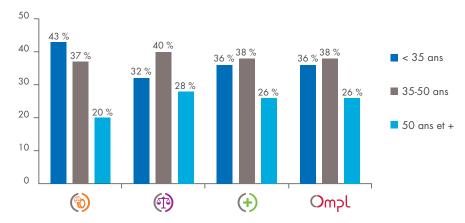


Région Midi-Pyrénées Languedoc-RoussillonPYRAMIDE D'ÂGE

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2012. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

Répartition des salariés par tranche d'âge et secteur professionnel Effectif 2012





PLUS DU TIERS DES SALARIÉS ÂGÉS DE MOINS DE 35 ANS

La région se caractérise par une pyramide indiquant une présence légèrement supérieure sur la seconde tranche d'âge (35-50 ans). Cependant, le profil de la pyramide diffère selon le secteur:

- (1) le secteur du cadre de vie-technique est le plus jeune avec 43 % des salariés de moins de 35 ans et un très faible taux de séniors;
- (1) le secteur juridique a une répartition des effectifs qui se situe principalement sur la seconde tranche d'âge et un taux de séniors supérieur aux autres secteurs;
- (1) le secteur santé se singularise par une répartition plus équilibrée des effectifs même si la tranche intermédiaire est prépondérante.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires







PYRAMIDE DES ÂGES DIFFÉRENTE SELON LES BRANCHES

- (1) La pyramide du secteur du cadre de vie-technique est très impactée par la branche des entreprises d'architecture. Toutes les branches ont un taux de jeunes salariés supérieur aux autres tranches d'âge. Il monte à 47 % dans les entreprises des économistes de la construction.
- (1) La pyramide du secteur juridique est très marquée par les cabinets d'avocats qui concentrent une très forte proportion des emplois. Les pyramides des cabinets d'avocats et des études d'administrateurs et mandataires judiciaires indiquent une forte proportion de salariés d'âge intermédiaire. En revanche, celles des études d'huissiers de justice et des offices de commissairespriseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques ont un taux de jeunes plus important.
- (i) Deux branches du secteur santé ont une forte proportion de salariés dans la plus jeune tranche. A contrario, les cabinets dentaires, les cabinets médicaux et les laboratoires de biologie médicale ont plutôt des salariés d'âge intermédiaire.

Répartition des salariés par tranche d'âge et branche professionnelle

Secteur/Branche professionnelle	< 35 ans	35-50 ans	51 ans et +
	43 %	37 %	20 %
(A)	42 %	38 %	20 %
(6)	47 %	28 %	25 %
(41 %	40 %	19 %
	45 %	34 %	21 %
	32 %	40 %	28 %
(m)	32 %	44 %	24 %
(b)	30 %	42 %	28 %
<u>(±)</u>	37 %	38 %	25 %
(3)	37 %	35 %	27 %
(+)	36 %	38 %	26 %
(26 %	45 %	29 %
(a) (b) (b)	33 %	37 %	30 %
	27 %	42 %	31 %
(E)	43 %	35 %	22 %
	54 %	29 %	17 %
Ompl	36 %	38 %	26 %

